



# Avis de participation du public par voie électronique

DPVA soumet à participation du public par voie électronique le projet de plan climat air énergie territorial **du 20 octobre 2024 au 20 novembre 2024 inclus**.

**Pendant cette période, l'intégralité des pièces requises par les textes en vigueur sera consultable sur le site internet suivant :**

**<https://www.registre-dematerialise.fr/5661>**

Les observations et propositions du public, déposées par voie électronique via le site internet indiqué, doivent parvenir à DPVA dans le délai mentionné pour la participation électronique du public.

Ce plan est soumis à évaluation environnementale.

A l'issue de la procédure de participation le Plan climat air énergie territorial fera l'objet d'une adoption définitive par le conseil d'agglomération de DPVA.

**Demande de renseignements en application de l'article L123-19 II-4° du code de l'environnement :**

**DRACENIE PROVENCE VERDON AGGLOMERATION**

**Fabrique des Transitions et de la Prospective**

Square Mozart –CS 90129

83004 DRAGUIGNAN CEDEX

[EP37942]